

Avis de constitution

SOCIETE « STAR BRIC SARL » en abrégé « STAR BRIC »

Siège ABIDJAN ANYAMA CORRIDOR, Lot 643, Ilot
101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STAR BRIC SARL » en abrégé «
STAR BRIC »

Objet : LA CONFECTION, LA VENTE DE BRIQUES ET
PAVES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA CORRIDOR, Lot 643, Ilot
101

Dirigeant(s) M ATAR SERCAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13500 du 15/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88682/GTCA/RC/2023 du 15/12/2023

